

M. Weiner: Nous ne gardons rien de secret.

M. Cassidy: Au contraire, vous cachez tout.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre.

M. Weiner: Nous ne gardons rien de secret. Nous faisons savoir à tous les Canadiens qu'ils pourront participer à la vie de la société. Le Canada est le plus beau pays du monde. Sa politique d'immigration est la plus ouverte et la plus accessible du monde, elle dénote de la compassion . . .

M. Cassidy: Tout est secret.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre. La présidence a l'impression que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) voudrait bien dire quelque chose . . .

M. Cassidy: Oui, si vous me le permettez, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): Non, je n'invite pas le député à dire quelque chose. Il a déjà eu la parole et je voulais le lui signaler. Le secrétaire parlementaire a lui aussi le droit de parler.

M. Weiner: Pour toutes ces raisons, nous croyons que tous les Canadiens vont nous appuyer, nous encourager et collaborer à la réalisation de notre objectif.

Nous avons monté une campagne publicitaire sur l'idée de voisin. J'invite tous les députés et tous les Canadiens à venir voir qui sont mes voisins. Qu'ils parcourent avec moi les rues de Saint-Laurent et ils verront que la moitié de la population a immigré ici, et le quart au cours des 15 dernières années. Tous ces gens, s'ils n'occupent pas déjà une place enviable dans la société, le feront bientôt. Il reste encore beaucoup à faire, malgré tout. Je serais le premier à dire que c'est justement ce que nous recherchons en proclamant bien fort que tout le monde mérite d'avoir des chances égales. Nous veillerons à ce que cela se réalise. Tous les députés à la Chambre en conviennent.

M. Nystrom: En secret.

M. Weiner: Le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) prétend que tous les pays du monde révèlent leurs plans d'action.

M. Nystrom: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Weiner: Qu'il sache que les États-Unis ne le font pas.

M. Cassidy: Ils bombardent les Libyens, par contre. Voyons donc à nos propres affaires.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Weiner: Il sert à quelque chose d'écouter, de communiquer et aussi de mettre en oeuvre une mesure législative qui donnera des résultats. Idéologiquement, nous divergeons peut-être d'opinion mais, de quelque côté que nous soyons à la Chambre, nous voulons tous que règne la véritable égalité.

Équité en matière d'emploi

Nous voulons nous assurer que, sans être dirigistes, nous obtiendrons les résultats escomptés.

M. McCurdy: En quoi cela empêche-t-il la publication des plans d'action?

M. Nystrom: Pourquoi les garder secrets?

M. Weiner: Les employeurs sont tenus de consulter leurs employés. Il est inutile dans la version anglaise de conserver le terme «brief», puisque le projet de loi précise déjà que cette période sera de trois ans. Les lignes directrices encourageront les employeurs à divulguer les plans aux employés.

M. Cassidy: Mais sans les y obliger.

M. Weiner: Les lignes directrices à l'intention des employeurs préciseront qu'une bonne stratégie d'emploi suppose notamment la divulgation des plans aux employés. Les plans ne seront pas soumis à la Commission canadienne des droits de la personne sur demande. Cependant, ils lui seront communiqués lorsqu'elle fera enquête sur des plaintes.

Gordon Fairweather, le Commissaire de la Commission, a signalé à cours des audiences du comité que les données fournies seraient suffisantes pour présenter des plaintes en vertu de la Loi canadienne des droits de la personne. La Commission peut formuler des plaintes, examiner des données et des plans et, au besoin, former des tribunaux qui auront le pouvoir d'imposer des sanctions lorsqu'il sera prouvé qu'il y a eu discrimination.

M. Cassidy: Que faites-vous de la liberté d'information? N'aviez-vous pas pour habitude de la défendre?

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Weiner: Étant donné que les députés se plaisent à citer M. Fairweather, un Canadien éminent, qui se préoccupe énormément de cette question et qui est l'un des chefs de file en matière de défense des droits de la personne dans le monde, je voudrais en faire autant.

M. McCurdy: Vous parlez de tout le monde, sauf des groupes cibles.

Une voix: Pourquoi ne lui donnez-vous pas la possibilité de parler, espèce de cruche?

M. Nystrom: Est-ce un terme parlementaire?

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Weiner: Je voudrais me reporter à ce que M. Gordon Fairweather a déclaré à la 55^e réunion annuelle de la Chambre de commerce du Canada, en septembre dernier. Voici: «Je suis convaincu qu'il est temps de mettre en oeuvre des programmes de promotion sociale, mais je voudrais préciser qu'à ce stade-ci, je ne suis pas en faveur de programmes obligatoires».